

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU BUREAU

Bureau du **11 juillet 2013**

Décision n° **B-2013-4336**

commune (s) : Lyon 3°

objet : Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 52, rue de l'Abbé Boisard et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 1er juillet 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : vendredi 12 juillet 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Mme Guillemot, MM. Charrier, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Julien-Laferrière, David G..

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Crimier), Mme Domenech Diana, MM. Buna, Calvel, Mmes Vullien (pouvoir à M. Reppelin), Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R.), M. Sangalli (pouvoir à M. Colin).

Absents non excusés : MM. Daclin, Barge, Charles, Rivalta, Assi, Lebuhotel.

Bureau du 11 juillet 2013**Décision n° B-2013-4336**

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 52, rue de l'Abbé Boisard et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 26 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre du projet d'élargissement de la rue de l'Abbé Boisard à Lyon 3°, inscrit en emplacement réservé de voirie n° 70 au plan local d'urbanisme (PLU), la Communauté urbaine de Lyon se propose d'acquérir une parcelle de terrain nu, libre de toute location ou occupation, située 52, rue de l'Abbé Boisard à Lyon 3° et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat.

Il s'agit d'une parcelle de terrain d'une superficie de 73 mètres carrés, cadastrée AY 179.

Aux termes du compromis, l'OPH Grand Lyon habitat céderait cette parcelle à titre purement gratuit ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu, cadastrée AY 179, d'une superficie de 73 mètres carrés, située 52, rue de l'Abbé Boisard à Lyon 3° et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, dans le cadre du projet d'élargissement de ladite rue.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09Q2837, le 18 février 2013 pour la somme de 25 000 € en dépenses.

4° - Cette acquisition, à titre gratuit, fera l'objet des mouvements comptables suivants : pour ordre - en dépenses : compte 2112 - fonction 822, et en recettes : compte 1328 - fonction 822.

5° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 2112 - fonction 822, pour un montant de 500 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 juillet 2013.